

La Mézière, le 16 septembre 2016



Aux membres du Conseil d'Administration

N/Réf : KV/EB

Objet :  
Convocation :  
au conseil d'administration

La principale

Madame, Monsieur,

Téléphone  
02 99 69 29 30

Télécopie  
02 99 69 29 38

Mél.  
Ce.0352760k  
@ac-rennes.fr

Biardel  
35520  
La Mézière

Site internet  
de l'académie de rennes  
www.ac-rennes.fr

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance du Conseil d'administration qui se tiendra le

➤ **lundi 26 septembre 2016 à 18 h 30 - salle de réunion**

*Des affaires urgentes nécessitent que nous convoquions les membres du conseil d'administration 2015 -2016.*

### Ordre du jour

#### Affaires financières :

Ventilation des fonds sociaux  
Redéfinition des critères d'attribution de l'aide aux familles  
Mise en rebut de manuels scolaires obsolètes  
Convention de prêt du self à l'APE (échange franco-allemand le samedi 1 octobre 2016, le soir)  
Tarifs de la restauration  
Tarifs divers  
Taux de charges communes

#### Affaires pédagogiques :

Echange France Allemagne 2016 -2017  
Convention dispositif relais

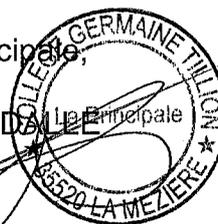
#### Divers

Recrutement d'un CUI  
Information sur le recrutement – service civique  
Information sur le numérique

Les questions diverses devront me parvenir deux jours avant la date du conseil d'administration.

La Principale,

K. VERDALLE



Établissement : 0352760 K  
Collège Germaine Tillion  
Biardel  
35520 LA MEZIERE

N° de séance : 6

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 28 JUIN 2016

Heure de début : 18 h 30 Heure de fin : 20 h 30

**Présidence** : Mme Verdalle

Rédacteur du présent compte rendu : M. Llavori

**Membres présents :**

M. Baldié, Mme Bourgneuf, M. Briand, Mme Cacquevel, Mme Colinet, Mme Daniel-Poirier, M. Desaize, Mme Fontaine, M. Heugebaert, Mme Josse, M. Lamarre, Mme Lebut, Mme Lemonnier V, M. Lenouvel, Mme Letournel, M. Llavori, Mme Mira, Mme Pelhate, M. Plumer, Mme Vadrot, Mme Verdalle.

**Membres excusés :**

M. Binard, M. Coulombel, Mme Gouëzin, Mme Hoyet, Mme Lemonnier C, Mme Mestries, M. Morisset, Mme Randa.

**Nombre de membres présents :** 21

**Quorum** : 16.

## Ordre du jour :

### I – Affaires administratives

### II – Affaires pédagogiques

#### A. Bilan des projets scolaires 2015-2016

- Projets
- Accompagnement personnalisé
- Usages de Pronote
- Climat scolaire

#### B. Organisation scolaire 2016-2017

- DGH et répartition de services
- Choix des EPI cycle 4
- Horaires de transports scolaires
- Organisation du temps scolaire

#### C. Règlement intérieur

### III – Affaires financières

#### A. Ventilation des crédits de la gratuité de l'enseignement scolaire

#### B. Renouvellement CUI

#### C. Renouvellement COP

#### D. Forfait dégradation ou remplacement

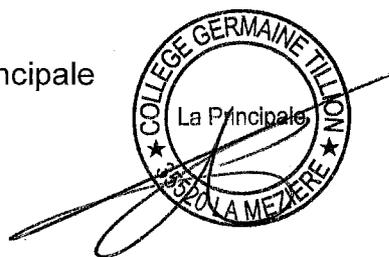
#### E. DBM

### IV – Questions diverses

#### A. Délégation de signature

#### B. Bilan « charte Plaisir à la cantine »

La présidente  
K. Verdalle, principale



Transmis-le :

Le secrétaire  
J-M Llavori

## I – Affaires administratives

### **Approbation du procès-verbal de la séance précédente.**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## II – Affaires pédagogiques

### **A. Bilan des projets scolaires 2015-2016**

- Projets

Il y avait cette année 7 divisions en sixième, 6 en cinquième, 5 en quatrième et 6 en troisième.

L'année prochaine il y aura 6 divisions en sixième, 7 en cinquième, 6 en quatrième et 5 en troisième.

Les effectifs venant de La Chapelle des Fougeretz en sixième atteignent un pourcentage plus faible que l'année passée.

La pause méridienne sera plus fluide l'année prochaine.

Pour la rentrée 2016, il y aura 1 agent, 1 ASEN et 2 enseignants (Mathématiques et Sciences Physiques) supplémentaires.

- Usages de Pronote

Un travail a été effectué par les enseignants sur la notation-évaluation.

Une adaptation du logiciel Pronote serait nécessaire pour inclure les sixièmes « sans note », soit par une codification par lettres, soit par d'autres couleurs, soit verbale.

72 % des parents se sont connectés au moins une fois. L'écart avec 100 % s'explique par l'utilisation d'un seul compte dans les familles où les deux parents vivent sous le même toit.

La fréquentation est en hausse aux abords des conseils de classes ou des réunions parents professeurs.

Les élèves se sont connectés au moins une fois à 87,5 %, essentiellement pour consulter les emplois du temps et le cahier de texte.

L'année prochaine, il sera possible que les familles où les parents vivent sous le même toit n'aient qu'un seul compte Pronote.

- Climat scolaire

Augmentation des passages à l'infirmerie des élèves de 6<sup>e</sup> cette année : +30 %.

En parallèle, la fréquentation de l'infirmerie a aussi augmenté le lundi.

Cette année, les 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> sont les niveaux qui ont été les plus sanctionnés, surtout en mars pour les 6<sup>e</sup> et plus en mai pour les 3<sup>e</sup>. En parallèle, il apparaît que le niveau 5<sup>e</sup> est celui où il y a eu le moins de sanctions.

- Accompagnement personnalisé

Il est pointé un inconvénient dans l'organisation de cette année : l'absence de visibilité pour les parents d'élèves.

Il y aura 4 périodes l'année prochaine.

Les accompagnements sont divers : PAP, PPS, PPRE.

Il y aura plus de visibilité concernant les accompagnements, l'année prochaine, notamment sur le bulletin, sans pour autant stigmatiser les élèves. Les aménagements sont essentiels pour avancer dans cette voie.

Concernant les différents parcours : Parcours citoyens, Parcours avenir et Parcours éducatif, artistique et culturel, Mme Verdalle remercie les équipes d'avoir été équitables sur les offres.

Bilan financier des projets (voir tableau)

Attention, les séjours linguistiques de 4<sup>ème</sup> ne sont pas inclus.

Pour information, il y a un reliquat sur les voyages pour les familles. Il leur sera reversé entre 15 et 20 € par famille.

Il y a conformité avec l'année précédente sur les volumes de dépenses.

Mme Verdalle remercie au passage les équipes pour leurs investissements mais aussi pour leurs franchises dans les échanges.

Perspectives pour la rentrée 2016

L'accompagnement personnalisé aura un fonctionnement différent suivant les niveaux :

En 6<sup>ème</sup>, 1h en Français, 1h en Mathématiques et 1h en Sciences et Technologies.

En 5<sup>ème</sup>, au premier semestre, 1h en Français et au second 1h en Mathématiques.

En 4<sup>ème</sup>, au premier semestre, 1h en Anglais et au second 1h en Mathématiques.

## **B. Organisation scolaire 2016-2017**

- Choix des EPI cycle 4

Concernant les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI), il y a un vote car l'engagement porte sur 3 ans. Il porte sur les thématiques et non sur les problématiques.

Il y a une répartition des 7 thématiques sur les trois niveaux du cycle 4.

Il y aura un oral d'EPI sur le modèle de ce qui se fait en Histoire des Arts jusqu'alors : 10 minutes de présentation par les élèves suivi de 5 minutes d'entretien.

Il y a donc une production finale par EPI qui sera évaluée.

Question des parents d'élèves : Y aura-t-il un accompagnement pour préparer cet oral ?

Mme Verdalle répond par l'affirmative en précisant que cela se fera dans le cadre de l'AP des 3<sup>èmes</sup>.

La répartition des thématiques d'EPI est adoptée à l'unanimité.

- Organisation du temps scolaire

Les horaires de l'établissement évolueront. Les élèves auront soit 4h le matin et 2h l'après-midi (dans une journée) soit 3h le matin et 3h l'après-midi. Ils auront 1h30min de pause méridienne.

Les cours termineront à 16h25. Ils seront suivis d'1/2 heure durant laquelle il y aura soit des temps obligatoires comme la vie de classe (certainement accolée à une heure de cours avec le même enseignant) soit des ateliers avec des intervenants volontaires.

Mme Lebut s'inquiète de la possibilité que certains enseignants ne puissent avoir qu'1/2 heure pour déjeuner.

Mme Verdalle indique que cela sera à la marge et que les enseignants en seront avisés auparavant pour avoir leur accord.

Les ateliers du soir seront divers : PPRE, aides, ateliers artistiques ... Les élèves s'engageront sur une période définie, par trimestre certainement. Cela restera sur la base du volontariat pour les élèves, sauf pour le niveau 6<sup>èmes</sup> (élèves transportés).

- Horaires de transports scolaires

Le transport scolaire est à 17h05 tous les soirs sauf le vendredi où il est avancé à 16h35.

- DGH et répartition de services

La répartition est affichée.

Le détail des IMP est le suivant :

Coordination des AP : 0,75 IMP pour chacun des 3 référents en sixième et 0,5 IMP pour chacun des 2 référents en cinquième et des 2 référents en quatrième.

Labo : 0,25 IMP pour chacun des 3 enseignants

Parcours avenir 3<sup>e</sup> : 0,75 IMP pour chacun des 2 référents

Coordination avec les écoles : 0,25 IMP pour chacun des 4 référents avec HSE

1 IMP pour le coordinateur avec les partenaires pour les structures sportives

La répartition de la DGH est adoptée à l'unanimité.

### **C. Règlement intérieur**

Il s'agit de modifications liées à la réforme du collège précisées précédemment

Le Règlement Intérieur est adopté à l'unanimité

## **III – Affaires financières**

### **A. Ventilation des crédits de la gratuité de l'enseignement scolaire**

Les crédits globalisés s'élèvent à 34 451 € cette année.

La répartition proposée est la suivante :

32 845 € pour les manuels (Mathématiques, Français, LV2 en 5<sup>e</sup>, Histoire-Géographie, Sciences en 6<sup>e</sup>)

1 086 € pour les droits reprographiques

520 € pour d'autres dépenses pédagogiques (logiciels TACITE, TAVOC)

La répartition est adoptée à l'unanimité

La DBM qui découle de cette répartition est elle aussi adoptée à l'unanimité.

Pour information, 18 tablettes arrivent au collège (expérimentation). A cela s'ajoute une dotation du CD35 qui a permis d'acheter 16 autres tablettes.

Le CD35 ajoute un renouvellement de 16 ordinateurs.

La vigilance sur la qualité du Wifi dans l'établissement est de mise. Le CD35 en a été averti.

### **B. Renouvellement CUI**

2 renouvellements (Mmes Coupé-Vilboux et Mourcely)

Le renouvellement de ces 2 contrats est adopté à l'unanimité.

Il y aura peut-être un recrutement en septembre pour un autre CUI.

### **C. Renouvellement COP**

Le renouvellement est demandé pour un seul mois : jusqu'au 31 juillet. Il s'agit de la personne qui l'occupe actuellement. Après le 31 juillet, la nouvelle gestionnaire occupera ce logement.

La convention d'occupation précaire est adoptée à l'unanimité pour 1 mois.

#### **D. Forfait dégradation ou remplacement**

Quelques tarifs sont réajustés ou nouveaux :

En cas de dégradation, une porte de casier sera facturée 10€.

Lors d'une dégradation, un forfait de 10 € de l'heure commencée par l'agent technique pour la remise en état sera appliqué.

Lors d'une destruction, le coût du remplacement sera facturé.

Ces dispositions sont adoptées à l'unanimité.

#### **E. DBM**

Achat d'une imprimante 3D d'une valeur de 1 510,80 € pour un usage en technologie. Cette somme doit être déplacée sur une autre ligne comptable.

M. Heugebaert demande si l'usage ne se fera qu'en technologie.

M. Lenouvel précise qu'à priori, oui, et pour de la démonstration avec les élèves.

M. Baldié demande des précisions sur le fonctionnement de la machine.

M. Lenouvel indique qu'il y a des cartouches (une bobine qui fond). Chaque bobine fait 1kg et coûte 27€HT.

La DBM pour cet achat est adoptée à l'unanimité

### **IV – Questions diverses**

#### **A. Délégation de signature**

M. Plumer étant titularisé dans ses fonctions, il lui sera offert la possibilité de signer certains documents par délégation de signature.

#### **B. Bilan « charte Plaisir à la cantine »**

Cette charte a été signée par le CD35, Mme Verdalle et le ministère de l'agriculture.

Un club de référents culinaires a été créé avec des élèves. Les menus « zéro déchets » ont ainsi évolué.

Un gustatérium a également été mis en place.

Des interventions autour du goût ont été réalisées.

Le tri des déchets est maintenant intégré à la ligne de plonge en sortie de self.

Le ministère de l'agriculture fait un article sur le projet dans notre collège. Lorsqu'il sera paru, un lien sur Pronote permettra à chacun d'y accéder.

M. Lenouvel nous quitte et sera l'année prochaine gestionnaire au collège Rosa Parks à Rennes.

Fin de séance à 20 h 30.